

Le retour de la traction animale

Les 8 et 9 novembre 2011, la Confédération paysanne de Savoie a organisé un stage de découverte et d'initiation à la traction animale.

A ce jour où on nous incite au "toujours plus grand plus vite et plus puissant", certains cessent de se courber pour suivre cette ligne droite qui nous mène dans le mur. Une douzaine de stagiaires « résistants » se sont retrouvés à Dullin autour de Jean-Louis Cannelle (membre de la Conf du Doubs et président du Centre européen de ressources et de recherches en traction animale entre autre). A leur niveau avec le concours de nombreuses associations telles Hippotese ou la FECTU et d'autres organisations, à travers 13 pays européens, tous œuvrent pour la promotion, l'utilisation ou encore la reconnaissance de la TA (traction animale) comme une énergie renouvelable au même titre que l'énergie solaire ou éolienne. Cette reconnaissance permettrait de recevoir des aides financières pour toute la filière de la traction animale de la recherche et développement à l'utilisation dans les fermes ou dans les villes. Les enjeux financiers, environnementaux et sociaux sont énormes. Une véritable reconnaissance de la TA serait un bouleversement. Si le changement peut arriver il n'arrivera pas sans efforts.

Au moment de l'arrivée des tracteurs dans les fermes, la nouvelle génération de l'époque a utilisé cet outil aussi pour évincer leurs pères à la tête de la ferme. Dans le même ordre d'idée la promotion de la TA dans l'est de l'Europe par exemple peut être vu sous l'angle de la volonté de



l'ouest à vouloir maintenir un écart et une domination des plus riches sur les moins aisés. On voit par cet exemple que le changement doit venir d'abord de nous.

Avec le temps le savoir paysan sur l'appréciation d'un animal de trait c'est perdu. Certains l'ont tout de même gardé et peuvent vous conseiller sur l'espèce, la race, son gabarit, son caractère, sa puissance, ces qualités et ces défauts. Les dresseurs sont capables de spécialiser un animal pour des travaux qui demandent de la lenteur, de la précision, de la puissance, de la patience, de la régularité ou encore de la polyvalence. Il faut savoir comme pour un tracteur ce dont on a besoin.

L'un des freins au développement de la TA est le manque de Recherche et Développement (R&D) d'outils et de machines modernes. En effet à l'apparition des tracteurs la R&D agricole ne s'est focalisée que sur les engins motorisés. Aujourd'hui il manque 50 à 60 ans de R&D aux équipements pour la TA. Cependant au sein de l'hexagone mais aussi à travers le monde de nombreuses personnes convaincues de la pertinence de la TA mettent au point des outils modernes. Ces outils restent malheureusement souvent des prototypes faute de constructeurs ou d'entrepreneurs pour les produire en nombre. Sachez tout de même que toute une gamme de matériel existe avec des moteurs auxiliaires (autochargeuse, tondeuse, remorque avec bras télescopique hydraulique, pulvérisateur...) même s'il reste une consommation de carburant elle est bien moindre qu'avec nos tracteurs. D'autres machines autoentraînées existent : autochargeuse, épanneur à fumier et même des trains-avant avec prise de force.

Tout en respectant le bien être animal et celui du travailleur, une agriculture performante économiquement et agronomiquement est réellement à notre portée avec la TA. Cette réalité doit encore imprégner les têtes de mule des nos élus et des hauts fonctionnaires, mais aussi, le monde agricole dans son ensemble.

Thierry Bonnamou

Vie syndicale interdépartementale

Semences de ferme et droits des paysan-ne-s

Appel à mobilisation

Les Confédérations Paysannes des 2 départements de Savoie ont écrit à leurs députés pour les interpeller sur la loi sur les Certificats d'Obtention Végétale (COV), votée au Sénat cet été et qui va passer prochainement à l'Assemblée Nationale, malgré la décision initiale de la Commission des Affaires Economiques de reporter le vote. Nous attendons leur réponse et serons attentifs à leur vote.

Une forte mobilisation paysanne avait conduit la commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale à repousser le passage, devant les députés, de la proposition de loi sur les COV prévue le 24 novembre. Les questions sur les semences de ferme, sur les droits et la liberté des agri-

culteurs constituaient le point de désaccord. Suite à des auditions complémentaires et à la surprise générale, la commission a décidé de présenter la proposition de loi en l'état, sans modification ni amendement. Refusant de prendre en compte les articles préjudiciables aux paysans, la majorité des

membres de la commission a choisi le passage en force au mépris des préoccupations et des intérêts paysans. Les considérations politiques et gouvernementales ont fortement pesées pour accélérer le processus de décision. Cette proposition de loi initiée, à l'origine, par un groupe de sénateurs

n'a qu'un seul objectif : faire financer l'industrie semencière et sa recherche par un prélèvement sur les agriculteurs. La décision de la commission des affaires économiques confirme cette réalité et met en évidence tout un mécanisme d'influences auquel sont soumis les parlementaires.

Ecrivez à vos députés :

En Haute-Savoie :	Claude Birraux
Bernard Accoyer	En Savoie :
Lionel Tardy	Dominique Dord
Martial Saddier	Michel Bouvard
Marc Francina	Hervé Gaymard



Glancez plus d'infos,
accédez aux documents
et signez la pétition en ligne

www.semonslabiodiversité.com